

Les Fonderies de Sougland sauvées de la liquidation judiciaire

Industrie. Les 482 ans d'histoire des Fonderies de Sougland vont bel et bien se poursuivre dans l'Aisne. Menacée depuis cinq mois par une liquidation judiciaire, l'entreprise s'est vu accepter une offre de reprise par le tribunal des activités économiques de Lyon ce mardi.



Pierre Hascoet

phascoet@union.fr

C'est un « ouf » de soulagement pour la Thiérache. Après cinq mois d'incertitude, le tribunal des activités économiques de Lyon a accepté le rachat des fonderies de Sougland, mardi. La plus ancienne fonderie de France, fondée en 1543, était menacée par une liquidation judiciaire suite à son rachat par le groupe ACI, en janvier 2025. Si depuis la holding a été liquidée, l'entreprise saint-micheloise a pu compter sur la mobilisation de ses salariés, des pouvoirs publics et une nouvelle direction pour se redresser.

Le directeur s'est entouré de salariés expérimentés

« Comme je l'ai dit à la barre, on s'est battu pour sauver une entreprise qui va avoir 500 ans, c'est un soulagement », appuie le directeur général Emmanuel Vega. Contacté par L'union, l'ingénieur en fonderie de formation, placé à la tête des fonderies depuis décembre dernier par les administrateurs judiciaires, a proposé une offre de rachat aux

côtés du directeur des opérations, Patrice Seret, et du directeur des ressources humaines, Régis Collignon. « Régis Collignon a 36 ans d'expérience au poste de DRH et Patrice ça fait huit ans qu'il est dans l'entreprise. M'associer avec eux c'était la possibilité d'emmener la connaissance de l'entreprise avec moi. Je sais diriger une usine mais s'il n'y a pas l'adhésion du personnel ça ne marche pas, c'est clair », partage le directeur. Selon ce dernier, deux éléments ont convaincu le tribunal d'accepter la reprise des

fonderies : elle a continué à honorer ses commandes et a fait baisser le taux de production de pièces non conformes « de 14 à 3% » durant la période de redressement judiciaire.

Au total, 800 000 € sont mobilisés pour la relance de l'entreprise. 150 000 € de fonds propres provenant d'Emmanuel Vega (actionnaire majoritaire avec 52 % des parts), de Régis Collignon et de Patrice Seret (24 % chacun) ont déjà été mis sur la table. De son côté, la communauté de communes des

Trois-Rivières s'était déjà engagée à allouer 150 000 € sous la forme d'un prêt en complément d'un second de 300 000 € dégagé par la Région Hauts-de-France. La Caisse d'Épargne accompagne également l'entreprise à hauteur de 200 000 €. « On avait estimé qu'il nous fallait à peu près 600 000 € [...] ce qui nous permet de payer les matières premières, les salaires, les cotisations... pour la bonne raison que quand on vend des pièces, on n'est pas forcément payé immédiatement. » Pour Jérémy Fortin, soudeur et secrétaire du comité social et économique de l'entreprise (CSE) : « Le but c'était de poursuivre la période de [redressement judiciaire] pour pouvoir préparer et obtenir la meilleure offre. »

« Le moins de casse sociale »

Voyant le nombre de salariés baisser dans d'autres filiales du groupe ACI, « sur 1 300 salariés [que le groupe comptait], il y en a quand même 400 qui se sont retrouvés sur le carreau », il a voulu s'assurer que les repreneurs de Sougland empruntent une trajectoire différente. « On va dire qu'on s'en sort bien. Malheureusement, je pense aux sept salariés qui vont devoir partir des fonderies mais on le sait très bien que quand il y a une reprise il y

a toujours des emplois supprimés. C'est leur offre, il faut la respecter et heureusement qu'on a eu messieurs Vega, Collignon et Seret car ce sont les seuls repreneurs qui engageaient le moins de casse sociale. » Le prochain défi pour la direction et les 43 salariés sera d'élargir le carnet de commandes, « si on arrive à l'augmenter, l'objectif c'est de faire grossir l'entreprise et de réintégrer du monde », précise Emmanuel Vega. En attendant, les fonderies de Sougland vont continuer à revendiquer leur savoir-faire d'excellence auprès de leurs clients, dont certains prestigieux comme l'US Navy. ●

+ Le soutien des pouvoirs publics salué

« Xavier Bertrand est venu aussitôt à l'usine pour nous dire "ne vous inquiétez pas je suis là". Pour Jean-Jacques Thomas et la préfecture ça a été la même chose. On a été aidé jusqu'au bout », savoure Jérémy Fortin. Un constat partagé par Emmanuel Vega qui indique que les prêts alloués installent « une assise financière importante pour avoir le fonds de roulement ».



Le président des Hauts-de-France Xavier Bertrand s'est félicité d'une « victoire pour l'industrie, pour l'emploi et pour le territoire ». P. H.